

Modalités de participation et d'inscription

□ **Entretien préalable :**

La participation aux ateliers, formations et animations est accessible à tous (adultes, adolescents) ; il est toutefois préférable de demander un entretien préalable à l'inscription aux cycles et stages. Nous pourrions vous conseiller et vous aider à vous préparer, clarifier vos besoins, trouver une réponse adaptée, lever d'éventuelles craintes ou obstacles.

□ **Repas/pauses :**

Le coût du stage ne comprend que l'animation. Il n'inclut aucune prise en charge repas/pauses/hébergement. Chacun apporte son repas que nous partageons. Pour les stages sur 2 jours, les repas sont pris en charge par les participants.

□ **Horaires :** Pour les stages et séminaires, il est important de respecter les horaires.

Les sessions à la journée (cycles, stages) débutent à 9h30 et se terminent à 17h30. Elles débutent par une séance de détente et par la lecture du conte, aussi nous vous recommandons d'arriver à l'avance pour être présent en début de séance et ainsi bénéficier des conditions les meilleures pour aborder la pratique du conte (pour vous et pour les autres membres du groupe).

□ **Hébergement :**

En fonction du lieu du stage, l'hébergement peut se faire sur place ou dans les chambres d'hôtes voisines. Pour les animations à la maison de Ludieu, possibilité d'hébergement sur place en chambre d'hôtes (2 places) et en dortoir (2 à 4 places).

□ **Taille des groupes :**

La taille des groupes ne dépasse pas 12 participants (4 maxi pour les semaines de ressourcement). Tout stage sera annulé si nous ne pouvons réunir au moins 5 participants. Aussi il est important de s'inscrire au moins 3 semaines avant le stage.

□ **Tarifs :**

Les tarifs indiqués concernent les inscriptions à titre individuel et ne concernent pas les inscriptions dans le cadre de la formation continue. Merci de nous contacter si vous vous inscrivez au titre d'une formation financée par votre employeur.

□ **Modalités d'inscription et engagement :**

L'inscription à tout atelier/stage/cycle est obligatoire.

- Soit par téléphone (simple réservation pour les ateliers ou animation d'une journée)
- Soit par courrier pour les stages et les cycles : **le bulletin d'inscription doit être adressé accompagné du dépôt d'un chèque d'arrhes d'environ 30% du coût, 3 semaines avant le stage.** Si le stage doit être annulé par manque de stagiaires nous vous rembourserons le chèque d'arrhes. En cas d'annulation de votre part, nous serons amenés à conserver les arrhes (si le désistement intervient moins de 15 jours avant la date du stage) sauf si nous

pouvons vous inscrire à un autre stage. N'hésitez pas à nous contacter si des problèmes financiers font obstacle, nous essaierons de trouver un arrangement.

Semaines de ressourcement / accompagnement individuel : tarifs et modalités définis avec les personnes en fonction du programme et des prestations. Nous contacter.